

## **Section Du Doubs**

### **DECLARATION LIMINAIRE COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 27 JUIN 2014**

Avant d'entrer dans l'ordre du jour de ce Comité Technique local, nous voudrions en rappeler le contexte : Les agents des Finances Publiques ont participé à 2 fortes journées de mobilisation les 20 mars et 15 mai 2014. Les taux de grève au sein de notre Administration demeurent à un niveau élevé sans comparaison avec ceux enregistrés dans le reste de la Fonction Publique. Cela témoigne clairement de la persistance d'un mécontentement fort des personnels dont l'Administration ne peut faire abstraction, et elle se doit d'y répondre concrètement.

**FO DGFIP25** rappelle ici que les démarches stratégiques actuelles ne sont pas des réponses au malaise persistant et grandissant des agents.

En effet, ces initiatives sont uniquement dictées par une politique d'austérité et elles ne répondent qu'à un objectif d'économie et de réduction de l'offre et non à une ambition d'une meilleure qualité de service rendu à nos concitoyens.

Malheureusement, plutôt que de se donner les moyens d'offrir un service public de proximité et de qualité en y affectant et donc en recrutant les effectifs nécessaires, la Direction Générale multiplie les expédients en tentant par tous les moyens de détourner les usagers de nos services en s'appuyant sur les moyens modernes de communication. Elle espère sans doute « désintoxiquer » les contribuables de nos guichets.

C'est un formidable aveu d'échec d'une fusion censée remettre l'utilisateur au cœur de nos préoccupations. C'est aussi oublier un peu vite que beaucoup de nos concitoyens ne maîtrisent pas ces nouvelles technologies ou n'ont pas les moyens de se les offrir.

Pour **FO DGFIP**, les velléités de remise en cause de l'accueil physique en excluant les plus fragiles ne peuvent que nuire à un service républicain garant de l'égalité de traitement de tous.

Pour autant, **FO DGFIP** ne refuse ni la dématérialisation, ni les simplifications, mais encore faut-il que les restrictions budgétaires n'en soient pas le seul motif au travers des suppressions d'emplois et de gains de productivité non quantifiés et toujours surévalués car systématiquement les personnels en subissent les conséquences néfastes sur leurs conditions de travail.

L'ordre du jour de ce Comité technique local porte justement sur les conditions de travail des agents de la DGFIP au travers des DUERP, Plan de Prévention.

Rappelons ici que ces outils n'ont pas démontré leur efficacité, en dehors d'établir un état des lieux de plus en plus alarmant de la situation des services et des personnels.

On y constate des situations très fréquentes d'expositions aux risques psychosociaux en relation avec des effectifs jugés insuffisants par les agents,

Quant aux mesures de prévention proposées, **FO DGFIP25** ne cautionne pas vos solutions politiquement correctes, qui renvoient systématiquement à des réflexions sur l'organisation du travail ou qui font des chefs de service privés de moyens les chefs d'orchestre d'une partition injouable !

Même si nous sommes attachés à la démarche de recensement des risques professionnels et à la politique de prévention qui devrait en découler, force est de constater que l'Administration n'est pas à la hauteur des enjeux en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail.

Pour **FO DGFIP25**, la politique de suppressions massives d'emplois et de restrictions budgétaires est la cause majeure de la dégradation des conditions de travail et face à ce contexte, il ne sera jamais question pour nous d'adopter une attitude de résignation .

**REPRESENTANTS FO DGFIP25 AU CTL : François CHATEAU** (Permanent FO-DGFIP 25 – DRFIP QVP) ; **Sylvie Bouverot** (SIE Montbeliard Nord Ouest) ; **Alain Faivre** (DRFIP Pdts Divers – Expert)